

# AVIS de MARCHÉ

2019\_007

## Prestations de services d'agence de voyages

### 1. Pouvoir adjudicateur

#### Parc amazonien de Guyane

1 rue de la canne à sucre,  
97354 Rémire-Montjoly  
Téléphone : 0594 29 12 52  
Télécopie : 0594 29 26 58

### 2. Procédure de passation

Procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L 1111-4, L 2124-2, L 2125-1 1°, R 2113-3, R 2124-2, R 2161-2 à R 2161-5, R 2162-1 à R 2162-6, R 2162-13 et R 2162-14 du Code de la commande publique,

Il s'agit d'un marché de services passé selon la technique d'achat de l'accord-cadre à bons de commande sans mini-maxi mono-attributaire.

### 3. Objet de la consultation – Lieu d'exécution

Prestations d'agence de voyages relatives à la fourniture de transport aérien et ferroviaire pour les déplacements professionnels des personnels du Parc amazonien de Guyane ou des personnes prises en charge budgétairement par celui-ci.

Les prestations de service portent principalement sur la réservation de billetterie aérienne et ferroviaire.

**Lieu d'exécution : Départements, régions et collectivités d'outre-mer, France métropolitaine et à l'étranger.**

### 4. Décomposition de la prestation

Le marché n'est pas alloté au sens des articles L2113-11 et R2113-2 du Code de la commande publique 32, au motif que: la dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations.

### 5. Nomenclature communautaire

La classification principale et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV), est :

CPV : 635 0000-4 : Services d'agences de voyages, de voyageur et d'assistance aux touristes

### 6. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées



## 7. Durée du marché

Le marché est conclu pour une période d'une année à compter de sa notification.

Il pourra être renouvelé trois (3) fois annuellement par le pouvoir adjudicateur, par reconduction expresse.

## 8. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation

## 9. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction des critères pondérés suivants :

- Valeur technique : 60%, sous-critères techniques : cf. RC
- Prix : 40%

## 10. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

## 11. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé.

Les candidats auront la possibilité de télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plate-forme des achats de l'état PLACE, à l'adresse suivante :

<http://www.marches-publics.gouv.fr>

## 12. Date limite de réception des offres

**Vendredi 28 juin 2019 à 12h00 (heure de Guyane)**

## 13. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

## 14. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. RC.

## 15. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cayenne.

## 16. Organes de publication

Plateforme de dématérialisation PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

BOAMP : annonce n°19-79766

JOUE

Site internet du PAG